

## VOIES D'ACCES

Prérequis à l'entrée en formation : Personne titulaire d'une certification de niveau 3 minimum (type CAP, BEP...) ou d'un niveau d'étude du second cycle de l'enseignement général (seconde, première).

Prérequis distincts pour les blocs de compétences : Non

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-	-
En contrat d'apprentissage	X		Le jury de certification est constitué de 4 membres (professionnels du ramonage et de la fumisterie en activité, formateurs, techniciens ou ingénieurs compétents sur le domaine du ramonage-fumisterie). Chaque membre du jury doit avoir une expérience significative d'au moins 3 ans. Nota : Aucun formateur ayant participé au parcours certifiant préparant au Titre ne peut participer au jury.	28-11-2025
Après un parcours de formation continue	X		Le jury de certification est constitué de 4 membres (professionnels du ramonage et de la fumisterie en activité, formateurs, techniciens ou ingénieurs compétents sur le domaine du ramonage-fumisterie). Chaque membre du jury doit avoir une expérience significative d'au moins 3 ans. Nota : Aucun formateur ayant participé au parcours certifiant préparant au Titre ne peut participer au jury.	28-11-2025
En contrat de professionnalisation	X		Le jury de certification est constitué de 4 membres (professionnels du ramonage et de la fumisterie en activité, formateurs, techniciens ou ingénieurs compétents sur le domaine du ramonage-fumisterie). Chaque membre du jury doit avoir une expérience significative d'au moins 3 ans. Nota : Aucun formateur ayant participé au parcours certifiant préparant au Titre ne peut participer au jury.	28-11-2025
Par candidature individuelle		X	-	-
Par expérience	X		Le jury de certification est constitué de 4 membres (professionnels du ramonage et de la fumisterie en activité, formateurs, techniciens ou ingénieurs compétents sur le domaine du ramonage-fumisterie). Chaque membre du jury doit avoir une expérience significative d'au moins 3 ans. Nota : Aucun formateur ayant participé au parcours certifiant préparant au Titre ne peut participer au jury.	28-11-2025